



**PROPOSITIONS DANS LE CADRE DU FORUM ÉQUIPE CLASSE DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

À L'INTENTION DE

**CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC
FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS
FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU
QUÉBEC
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES ET DE
BUREAU
UNION DES EMPLOYÉS (EES) DE SERVICE SECTION LOCAL 800**

Québec, le 22 février 2023

PRÉAMBULE

Dans son dépôt du 15 décembre 2022, le gouvernement a exprimé sa volonté d'agir de façon accélérée sur des enjeux de société visant l'équipe classe, l'équipe soins et l'équipe santé mentale. Malgré la position exprimée jusqu'ici par les associations syndicales à l'égard de la mise en place des forums, le gouvernement demeure convaincu que ceux-ci se veulent des lieux de négociation privilégiés afin de partager des solutions dans le contexte où les principaux constats sont déjà connus. Le fait d'inviter à une même table de négociation tous les acteurs visés, sans exiger de ces derniers une position conjointe, constitue la façon la plus efficace de discuter prioritairement de propositions qui feront une réelle différence pour le personnel œuvrant dans les réseaux.

Ainsi, le gouvernement dépose aujourd'hui une proposition globale visant les forums afin de mettre en œuvre des solutions novatrices et porteuses pour les réseaux, selon les modalités à convenir entre les parties, afin de :

Équipe classe :

1. Déployer plus de 4 000 personnes en équivalent temps complet (ETC) comme aide à la classe afin de soutenir le personnel enseignant et d'agir sur sa charge de travail;
2. Augmenter les heures de travail du personnel de soutien, en grande majorité des femmes, appelé à œuvrer comme aide à la classe en limitant les heures brisées;
3. Implanter des mesures d'accompagnement pour les enseignants en début de carrière et pour ceux œuvrant auprès des élèves présentant des difficultés particulières.

Ces mesures combinées ont pour objectif de permettre aux enseignants de mieux se recentrer sur des tâches pédagogiques.

Équipe soins :

4. Implanter une mesure permettant plus de flexibilité et de prévisibilité quant aux horaires de travail dans certains milieux qui fonctionnent selon un horaire de 24/7 en misant, notamment, sur l'octroi de congés favorisant la conciliation famille-travail-vie personnelle et sur la bonification de la rémunération. Il s'agit d'une augmentation de près de 7 % en salaire et près de 7 % en rente de retraite;
5. Bonifier la rémunération à 200 % pour le temps supplémentaire effectué durant les fins de semaine;
6. Mettre en place des conditions favorisant la réintégration du personnel ayant œuvré en agence de placement, notamment en ce qui a trait à l'ancienneté, afin de s'assurer d'une charge de travail équilibrée dans les équipes soins;
7. Permettre un modèle d'horaires flexibles octroyant un plus grand nombre de congés en semaine avec une prestation de travail les fins de semaine, le tout associé à une bonification de la rémunération.

Une fois implantées, ces solutions auront pour objectif d'éliminer l'utilisation du temps supplémentaire obligatoire. Elles constituent un changement de paradigme important par l'octroi de temps personnel additionnel pour le personnel en soins infirmiers.

Équipe santé mentale :

8. Bonifier la rémunération des psychologues;
9. Assurer une plus grande prise en charge par d'autres intervenants de certains services en santé mentale afin d'améliorer l'accessibilité des services publics.

Ces propositions permettent d'aller rapidement au fond de plusieurs enjeux, considérant l'ampleur des problématiques liées à l'organisation du travail. Toutefois, afin d'obtenir les résultats concrets escomptés dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des obstacles devront, dans le cadre de la proposition et de façon indissociable, être examinés, dont notamment les limites découlant de certaines dispositions locales qui freinent l'obtention d'une plus grande flexibilité et agilité. En effet, les parties doivent réfléchir à toutes les possibilités pour permettre le déploiement de mesures réellement porteuses.

Enfin, à la lumière de l'ampleur de cette proposition, le gouvernement réitère son invitation auprès des associations syndicales de passer en mode action, et ce, dans l'objectif de dégager rapidement un règlement sur ce qui constitue le cœur des priorités pour cette présente négociation, soit l'organisation du travail.

CONSTATS GOUVERNEMENTAUX ET ENJEUX AU SOUTIEN DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES POUR L'ÉQUIPE CLASSE

En ce qui concerne plus précisément les objectifs visés par le forum **équipe classe**, les principaux constats sont, notamment :

- La volonté gouvernementale de recentrer la fonction enseignante sur les tâches pédagogiques en offrant un soutien additionnel aux enseignants dans la classe afin qu'ils se consacrent davantage aux activités professionnelles à valeur ajoutée;
- La nécessité de prioriser l'enseignant qui œuvre dans des classes à défis particuliers et les enseignants en début de carrière pour s'assurer que leur intégration soit une réussite à long terme;
- La mise en place d'un projet pilote d'envergure au sein de plusieurs écoles primaires, visant à intégrer une ressource d'aide à la classe, dont les premiers constats recueillis de la part des milieux sont positifs;
- La précarité d'emploi et le nombre important d'horaires brisés pour le personnel de soutien.

Les principaux enjeux identifiés au soutien de la mise en œuvre des mesures structurantes sont, pour leur part :

- L'affectation tardive des enseignants en raison des dispositions locales des conventions collectives et l'adéquation entre la classe et l'expérience de l'enseignant;
- La frontière des fonctions entre l'aide à la classe et l'enseignant;
- Le manque de souplesse notamment dans l'utilisation des ressources afin qu'elles puissent assurer des rôles et responsabilités d'aide à la classe.

PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

Forum équipe classe

Forum équipe classe

1. Pour le primaire, déployer 4000 ETC d'aide à la classe (en moyenne 10 à 15 heures/classe) visant à accompagner les élèves et à soutenir davantage le personnel enseignant titulaire, en priorisant:

- Les enseignants dans des classes présentant des défis particuliers, et ce, dans toutes les écoles du Québec (ex. : élève à risque, HDAA, allophone, etc.).
- Les enseignants en début de carrière dans toutes les écoles du Québec.

Cette proposition dispose des demandes syndicales notamment celles visant l'allègement de la tâche et les demandes ayant comme effet la diminution du nombre d'élèves par groupe.

2. Afin de favoriser la stabilité des équipes-écoles, rendre plus attractifs les postes du personnel de soutien, en favorisant les postes à temps complet, pour certains titres d'emploi du personnel de soutien afin qu'ils puissent assumer les responsabilités d'aide à la classe et ainsi réduire les horaires brisés.
3. Établir des moyens pour soutenir les enseignants en début de carrière notamment en offrant de l'accompagnement dans l'intégration de l'aide à la classe.
4. Révision de certaines dispositions locales afin de permettre la fusion de postes, la révision des statuts d'emploi et dénouer les bloquants existants en lien notamment avec le processus d'affectation et de mutation.